



Amiens, le 17 octobre 2014

[Communiqué de presse](#)

Test exceptionnel de la sirène d'alerte de Poulainville

Jeudi 23 octobre 2014 à 10 heures



Nicole KLEIN, préfète de la région Picardie, préfète de la Somme vous informe du test exceptionnel de fonctionnement de la sirène d'alerte récemment raccordée sur la mairie de Poulainville:

le jeudi 23 octobre 2014 à 10 heures.

Un nouveau système d'alerte et d'information des populations (SAIP)

L'information des populations en cas de crise est de la compétence des maires qui définissent leurs moyens d'alerte dans leur plan communal de sauvegarde. Dans la Somme, 67 communes ont choisi d'utiliser une sirène comme moyen d'information.

En complément des dispositifs communaux, l'État a souhaité traiter la question des risques à cinétique rapide en créant un nouveau système d'alerte et d'information des populations (SAIP) à proximité des bassins de population les plus importants. Dans la Somme, les risques à cinétique rapide sont le **risque industriel** et le risque de submersion marine.

C'est ainsi 21 sirènes qui sont en cours de déploiement par le ministère et qui devraient être opérationnelles fin 2014. Toutes les sirènes pourront à terme être déclenchées à distance par le préfet ou par les maires concernés.

La conduite à tenir en cas d'alerte réelle

En cas de déclenchement des sirènes, les habitants sont invités à se **confiner**, c'est à dire à se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche en obstruant les possibles arrivées d'air (voir affiche jointe).

Les sirènes d'alerte sont testées de manière habituelle tous les premiers mercredis de chaque mois, à midi.